

norme française

NF P 40-201/ADD1

juillet 1969

Référence DTU 60.1

plomberie sanitaire pour bâtiments à usage d'habitation

mise en oeuvre des canalisations traversées des planchers, murs et cloisons

additif n°1

E : Building works-Sanitary plumbing in residential buildings-Technical specifications

D : Bauarbeiten-Sanitärinstallationen in Wohngebäuden-Technische Vorschriften

Statut

Norme française homologuée par décision du Directeur Général de l'afnor le 5 avril 1993 pour prendre effet le 5 mai 1993.

Additif faisant partie intégrante de la norme NF P 40-201.

© afnor 1993

Membres de la commission d'études de l'additif n° 1 au Cahier des Charges de Plomberie Sanitaire concernant les traversées de planchers, murs et cloisons

MM.

- **DANIS**, représentant l'ordre des Architectes.
- **PIOLLET, DELACOMMUNE, GEOFFRAY, DEBARLE, HUET**, représentant l'Union Nationale des Chambres Syndicales de Couverture et Plomberie.

- **ROURE**, représentant l'U.T.I. (Direction Technique de l'Orientation et de la Réglementation).
- **GIGOU**, représentant l'Association Française de Normalisation.
- **CHATEL, FONTAINE, OGET**, représentant le Centre d'Etudes des Fontes de Bâtiment.
- **BRIGNARD et KISNER**, représentant la Société des Fonderies de Pont-à-Mousson.
- **de TORCY**, représentant la Société des Fonderies de Bayard.
- **BOLZINGER et WOLFFSHEIM**, représentant les Etablissements DURENNE et du VAL-d'OSNE.
- **COUTANT, HULIN, PROUST, VOTION**, représentant le Syndicat de l'Amiante-Ciment.
- **MONTEL**, représentant le Syndicat des Tubes et Raccords en chlorure de polyvinyle.
- **PHILIPPON et JEZ**, représentant l'Office Public des Habitations à Loyer modéré.
- **LABARDE**, représentant la Société COGIFRANCE.
- **HEBANT**, représentant la SOCOTEC.
- **PREVOST**, représentant le Bureau VERITAS.
- **BERBESSON**, représentant le Centre Technique des Tuiles et Briques.
- **Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment**

Sommaire

Page de garde

Sommaire

préambule

1 généralités

1.1 objet

1.2 domaine d'application

2 traversées de planchers

2.1 canalisations d'eau (froide ou chaude) avec pression

2.1.1 stabilité du gros oeuvre

2.1.2 prescriptions d'ordre géométrique

2.1.3 assemblages placés dans la traversée

2.1.4 assemblages placés à proximité de la traversée

2.2 canalisations d'évacuation (eaux usées, eaux vannes, eaux ménagères)

2.2.1 stabilité du gros oeuvre

2.2.2 prescriptions d'ordre géométrique

2.2.3 assemblages placés dans la traversée

2.2.4 assemblages placés à proximité de la traversée

2.2.5 évacuation de certains appareils sanitaires

2.3 protection extérieure

2.3.1 prescriptions générales

2.3.2 protections spéciales

2.3.3 fourreau

3 traversées de parois verticales ou inclinées

3.1 généralités

3.1.1 stabilité du gros oeuvre

3.2 prescriptions d'ordre géométrique

3.2.1 1er cas : enrobage ou trou réservé

3.2.2 2e cas : percement

3.2.3 3e cas : travaux de rénovation, aménagement ou entretien

3.3 assemblages placés dans la traversée

3.3.1 canalisation d'eau avec pression

3.3.2 canalisations d'évacuation

3.4 assemblages placés à proximité de la traversée

3.5 protection extérieure

3.5.1 prescriptions générales

3.5.2 protections spéciales

3.5.3 fourreau

annexe I résumé des principales prescriptions

annexe II types d'assemblages pour canalisations d'évacuation